

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BAGE-DOMMARTIN**  
**DU JEUDI 16 MARS 2023 – PROCES-VERBAL**

Nombre de conseillers : 29  
Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de conseillers présents : 23  
Nombre de votants : 25

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le 16 mars à 20 h 05, le Conseil municipal de la commune de Bâgé-Dommartin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Maire.

Étaient présents : M. BERNIGAUD Christian, M. BESSON Jean-Jacques, Mme BEURRIER Aline, Mme BUIRET Marie-Dominique, Mme CHARDIGNY Mireille, M. DIOCHON Eric, M. ECOCHARD Nicolas, M. FERNANDES Michel, M. FERRAND Etienne, Mme GAUTHERET Marie-Pierre, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique, Mme LAFAY Monique, M. MACIET Luc, Mme MERONI Isabelle, Mme MICHAUD Laurence, Mme NAVAS Catherine, M. PERRET Nicolas, M. ROBIN Florent, M. ROZIER Raphaël, M. SAVART Gauthier, Mme SOCQUET Anne-Laure et M. TRUCHON Pierre, conseillers municipaux.

Étaient excusés : M. CHAFFAUD Jérôme qui a donné pouvoir à M. PERRET Nicolas, Mme DONGUY Annick, Mme ONOFRE Lia, M. PAIN Philippe qui a donné pouvoir à M. MACIET Luc,

Étaient absents : Mme HENRION Nathalie et M. MERCIER Michel,  
M. DIOCHON Eric est nommé secrétaire de séance.

### **1 – PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2023**

Nombre de conseillers présents : 23  
Nombre de votants : 25

Le Maire rappelle que le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23/02/2023 a été transmis par courriel et joint au document de travail après corrections à l'ensemble des membres de l'Assemblée. Après prise en compte des observations et demandes de rectifications, le Conseil municipal approuve à l'unanimité moins 4 abstentions (Mme BEURRIER Aline, Mme GUILLOT Myriam, Mme JOURDAN Dominique et M. SAVART Gauthier) le PV de la séance du 23/02/2023.

### **2 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023**

P TRUCHON lit à l'ensemble de l'Assemblée le Débat d'Orientation Budgétaire qui est affiché à l'écran (cf. document joint).

Il détaille les montants des dépenses et recettes de fonctionnement ainsi que ceux de la dette.

Il conclut que les finances de la collectivité sont bonnes mais qu'il reste à ce jour 2 inconnus : le taux d'inflation et le taux d'intérêts pour les emprunts bancaires.

M. le Maire prend ensuite la parole et présente les perspectives locales 2023 qui s'articulent autour de 4 grandes orientations : en matière fiscale, dépenses, endettement et investissement.

Il reprend chaque thème détaillé dans les orientations budgétaires du DOB et propose à chaque adjoint de compléter au besoin ses propos. Beaucoup se contentent d'approuver les propos de M. le Maire.

Pour le SIVU, M. le Maire communique aux élus une bonne nouvelle pour l'extension de la caserne : une subvention de la Région de 50000 € a été confirmée qui vient renforcer la subvention de l'Etat.

R ROZIER confirme qu'est à l'étude l'achat de nouveaux jeux pour l'aire de jeux de Bâgé-la-Ville principalement pour des raisons de sécurité et que, s'agissant de l'isolation des bâtiments, il faudra y veiller surtout sur les nouveaux bâtiments.

Pour la voirie, JJ BESSON informe qu'il y a une réunion le 22/03 concernant la traversée de Dommartin où seront montrées les 1ères esquisses.

M. le Maire demande aux élus s'ils ont des questions concernant ce DOB et leur précise que des compléments d'informations seront donnés en questions et informations diverses sur différents projets.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal à l'unanimité :

- prend acte de la communication du rapport sur les orientations budgétaires pour 2023,
- prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour 2023 organisé en son sein.

### **3– ENGAGEMENT ET PAIEMENT - DEPENSES D'INVESTISSEMENT DURANT LA PERIODE PRECEDANT L'ADOPTION DU BP COMMUNE 2022 (ALIMENTATION ELECTRIQUE POUR LES CAMERAS DES PAV)**

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de votants : 25

P TRUCHON informe les élus que la commune a besoin de faire un engagement pour une dépense d'investissement de 2724 € TTC qui entre largement dans la possibilité autorisée de 109 360,68 €.

JJ BESSON précise que cela correspond à une facture d'un électricien qui a tiré des fils pour les caméras des 3 sites des PAV.

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et en particulier l'article L.1612-1,

Vu le Budget Primitif principal 2022 de la Commune de Bâgé-Dommartin adopté le 12 avril 2022,

Vu le Budget Primitif 2022, dont le montant total des dépenses d'investissement inscrites aux chapitres 21 et 23 - hors remboursement de la dette en capital - s'élève à 616 420,70 euros,

Vu les décisions modificatives prises au cours de l'année 2022, modifiant le montant total des dépenses d'investissement inscrites aux chap. 21 et 23 - hors remboursement de la dette en capital – 634 999,70 euros,

Vu les restes à réaliser d'un montant de 197 556,97 €,

Considérant que certaines opérations doivent pouvoir être engagées avant le vote du budget primitif 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement de la dépense d'investissement ci-dessous dans la limite du quart des dépenses d'investissement inscrites aux chapitres 21 et 23 du budget primitif, soit un montant maximum de :  $437\,442,73 \text{ €} / 4 = 109\,360,68 \text{ euros}$ .

Voici la dépense d'investissement autorisée :

CHAPITRES /ARTICLES	DEPENSES
SECTION D'INVESTISSEMENT	
2158 – Autres	+ 2 724 € TTC
Totaux section d'investissement	+ 2 724 € TTC

- de s'engager à inscrire au Budget les recettes correspondantes.

#### 4 – DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire n'a pas pris de décisions prises par délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire.

#### 5 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Commission Voirie (E DIOCHON) :

Ont été achetés des cailloux pour 4000 € de dépense de fonctionnement.

Les grands projets pour 2023 sont :

- Traversée de Dommartin (travaux)
- Sécurisation Route du Corridor (études)
- Achat Matériels : changer la dernière faucheuse (plus de 10 ans), une tondeuse de 47 cm pour tondre entre les tombes, du matériel portatif, des escabeaux, une cuve pour stocker du gasoil

Il souligne qu'ont été également actés le balayage et le nettoyage des grilles pour les eaux pluviales par des sociétés extérieures mieux équipées.

Le total de ces dépenses prévisionnelles du programme d'entretien voirie s'élève actuellement à 250000 €.

- Commission Espaces Verts (MP GAUTHERET) :

Les budgets sont en cours de finalisation avec la poursuite de l'aménagement paysager et du fleurissement sur Bâgé-la-Ville

et celui de Dommartin.

- Commission Assainissement et Environnement (JJ BESSON) :

Le budget d'assainissement est en cours d'étude

Les caméras ont été installées sur les sites de PAV.

M. le Maire souligne que nos dossiers de télésurveillance seront étudiés à la commission du 22/03 en Préfecture.

- Commission Social (I MERONI) :

. Repas des Anciens : pour Bâgé-la-Ville, il y a eu 131 retours à ce jour contre 150 l'an dernier ; quant à Dommartin, les courriers seront envoyés le lendemain (17/03).

. CCAS : le Rapport d'Orientations Budgétaires a été étudié lors du CA du 14/03 : poursuite des activités actuelles (AidantConnect, Conseillère Numérique, colis et repas des anciens)

. Demande de subvention : la date butoir était au 15/03 et nous avons reçu 7 dossiers / 15 l'an dernier : l'association des chasseurs et le Comité des Fêtes nous ont prévenu qu'ils auraient un peu de retard

. Fonds de Solidarité Logement : le Département nous a envoyé un courrier concernant l'aide pour l'accès au logement pour les personnes défavorisées au niveau départemental : 30 centimes par habitants soit 1250 € pour la commune.

Elle informe les élus que le Bureau y est peu favorable car ils préfèrent garder cette somme au niveau de la commune pour aider nos administrés.

La commune n'adhèrera pas au FSL.

- Commission Bâtiments (R ROZIER) :

. Budget : il résume son budget fonctionnement / investissement

- Fonctionnement :

Récurrent (entretien /maintenance des bâtiments) : 16500 €

Proposition de travaux : 47000 € (9500 € pour la dernière salle de classe de maternelle)

Films pour les vitres de la Médiathèque et une entrée : 5500 €

Peinture des boiseries des piliers et SDF : 3500 €

Cloche église de Dommartin (déjà dépensé) : 3300 €

Chauffe-eau Dommartin : devis en cours

Marquise tableau numérique : 3500 €

Toilettes PMR (inox) : 4000 €

Electricité : 5000 €

- Investissement :

Il fait un état d'avancement du projet de pôle de vie communal à Dommartin suite à la recontre avec l'Agence de l'Ingénierie.

Le planning devrait s'établir comme suit : appel d'offres de la maîtrise d'œuvre publié le 31/03 dans la Voix de l'Ain (pour attirer plus de sociétés locales) avec un délai de réponse fin avril, réunion de démarrage : fin avril étude d'avant-projet sommaire (APS) fin juin avant-projet définitif (APD), dépôt du permis de construire à l'automne, début des travaux : milieu d'hiver 2024 réception des travaux : été 2025.

Il résume toutes les aides possibles et des subventions sont attendues.

. Garderie :

Apparemment, la CAF pourrait donner une enveloppe de 300000 € : 20 % en subvention et 80% en prêt à taux bonifié.

. Aire de jeux au city stade : initialement une enveloppe de 55000 € avec notamment 2 toboggans et 1 tourniquet avait été prévue mais finalement elle sera de 45000 €

Une subvention serait possible si les jeux sont accessibles aux handicapés.

Il aura besoin de soumettre une demande identique à 3 sociétés pour obtenir 3 devis.

Il confirme à P TRUCHON que le sol est très cher et à L MACIET qu'il consultera le CMJ.

- Commission Jumelage (AL SOCQUET) :

Rien à signaler.

- Commission CMJ (M FERNANDES et L MACIET) :

Ils en sont au stade de la conception de l'affiche pour les actions propreté environnement.

Ils ont prévu de se rendre sur place pour le verger participatif et plantation d'arbres fruitiers à Dommartin et souhaite y associer les adjoints concernés et le responsable des services techniques.

- Commission Communication (MD BUIRET) :

Elle confirme que, pour cette année, il n'y a que du récurrent pour le budget à l'exception de la réflexion sur la signalétique avec la commission voirie.

Les totems seront installés et les festivités pour les 10 ans de la Médiathèque auront lieu du 7 au 10/06/2023.

- Informations de M. le Maire :

. Pré Balichard :

Les services des Domaines nous ont envoyé leur avis et nous ont confirmé la valeur moyenne de 17 €/m<sup>2</sup> ; la moyenne locale étant à 16,67 €/m<sup>2</sup>.

La prochaine étape sera d'autoriser la cession de ce terrain et de choisir le notaire ; une délibération sera à prendre en avril. AIN HABITAT va faire venir un géomètre pour faire mesurer le terrain et lancer des analyses de sols.

. Mise à disposition du véhicule gratuit :

Il a signé avec COM 2000 et il confirme aux élus la commande d'un Traffic électrique qui sera destiné aux Services techniques.

. Le pylône d'ATC de Dommartin a été implanté. Il rappelle qu'il peut accueillir d'autres opérateurs.

. Food truck : M. le Maire a reçu M. MOREL et il commence le 01/04. Il sera installé devant la médiathèque tous les mardis soirs de 17h30 à 21h30.

. Rencontre avec BagEvasion le 14/03 avec A DONGUY :


L'association a présenté son budget prévisionnel avec un petit déficit : leur problème reste le mercredi qui ne fait pas le plein comme avant.

. AG du Comité des Fêtes : ils vont continuer de nous soutenir pour le repas des anciens et les feux d'artifice.

. AG de l'Office du tourisme : RAS selon MP GAUTHERET

. Fibre : à la question de M FERNANDES, il confirme que le raccordement devrait se faire en 2023.

La séance est levée à 22h03.

Nom Prénom	Signature
BERNIGAUD Christian	
DIOCHON Eric	